

DIRECTION EDUCATION ET JEUNESSE
VILLE DE MARSEILLE
LE DIRECTEUR

Marseille, le 26 mars 2020

NOTE A L'ATTENTION DE

Mesdames et Messieurs les Agents des Ecoles
Maternelles et Élémentaires Communales
S/C de
Mesdames les chefs de service territorial
A – B – C – D

Réf 20102/26/03/DEJ9

Objet : Réorganisation du temps de travail des agents des écoles

A compter du lundi 30 mars, les effectifs seront réduits et adaptés au nombre d'écoles dites de « regroupement » ainsi qu'aux établissements scolaires identifiés et mis à jour avec l'Education nationale.

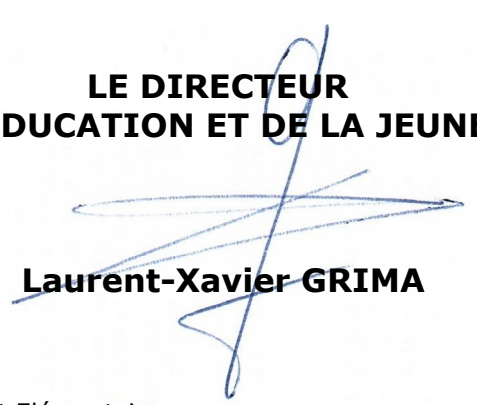
Le nombre d'agents nécessaires aux missions d'accueil, de surveillance et de nettoyage des locaux continuera d'être déterminé, école par école, suivant l'organisation en vigueur depuis le 23 mars qui demeure inchangée.

L'entretien de toutes les autres écoles qui n'accueillent plus d'enfants mais dans lesquelles la présence des enseignants a été, et continue d'être nécessaire pour permettre la continuité pédagogique, sera quant à lui réalisé une fois par semaine, le mercredi matin (8 heures – 12 heures 30).

L'entretien concernera le bureau du directeur, la salle des maîtres, les équipements informatiques (photocopieurs) et les sanitaires adultes.

Compte tenu des effectifs présents et dans un souci d'équité, tous les agents (RR, AE, ATSEM, Concierges) seront affectés à cette mission d'entretien suivant un planning établi par les Services Territoriaux. Au cours de cette matinée, les personnels pourront être amenés à intervenir sur deux établissements situés à proximité l'un de l'autre.

**LE DIRECTEUR
DE L'EDUCATION ET DE LA JEUNESSE**



Laurent-Xavier GRIMA

Copie pour information

Mme Danielle CASANOVA Adjointe aux Ecoles Maternelles et Élémentaires

Mme Annick DEVAUX – DGAEES

Mme Laurence DESCHAMPS DGAEES - DRP

M. Max CAVA - DGARH

Service Prévention et Conditions de Travail

Mme Sylvie DUBREUIL - DEJ – SPHS

Mmes Camille MARCHETTI - Sylvie PCHENITCHNY - M. Frédéric CONVERT- DEJ